DLP 11-7-78012967

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "des Pays de la Loire"

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

ABONNEMENT ANNUEL : ~~50 F.~~ 60 F.

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX

Téléphone n° 66.21.32 Poste 571

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant P. JOURNET - N° 534 A.D.

BULLETIN N° 135 de JUILLET 1978 - TOUS DEPARTEMENTS -

VIGNE

MILDIOU - Les températures anormalement basses pour la saison ont considérablement ralenti l'évolution du Mildiou qui est resté localisé au niveau des foyers primaires. La plupart des cépages arrivent à la fin de la floraison, mais d'une manière irrégulière. Par conséquent

- dans les vignobles de la Loire-Atlantique et de Muscadet de Maine-et-Loire, il n'y a pas lieu de renouveler, pour l'instant, le traitement conseillé pour le milieu de la semaine du 3 au 8 Juillet.
- dans les vignobles du Maine-et-Loire (sauf ceux de Muscadet), il est également inutile de renouveler la protection conseillée pour les premiers jours de la semaine du 26 Juin au 1er Juillet. Dans les vignobles du Saumurois, la situation est identique et la protection n'a pas besoin d'être renouvelée dans l'immédiat.
- dans le vignoble de Brem s/Mer, en Vendée, les viticulteurs doivent continuer de se méfier du Mildiou et un nouveau traitement devra être exécuté dans les derniers jours de la semaine en cours.
- dans le vignoble de Mareuil, et dans les autres vignobles de Vendée, un nouveau traitement doit être exécuté immédiatement.

OIDIUM - Cette affection existe à l'état latent dans de nombreuses parcelles, mais ne s'est pas encore étendue, du fait des trop basses températures. Les viticulteurs doivent continuer de s'en méfier. Dans les vignobles où un traitement contre le Mildiou est conseillé, les viticulteurs pourront ajouter un fongicide anti-oïdium à la bouillie anti-mildiou. Les viticulteurs pourront également, sur les cépages sensibles, profiter d'un éventuel relèvement des températures pour effectuer un poudrage, si celui-ci n'a pas encore été exécuté.

VERS DE LA GRAPPE - Comme le signalait le bulletin n° 133 de Juin, les attaques, exclusivement de Cochylis, sont restées très localisées et la plupart du temps faibles. Actuellement, il est trop tard pour intervenir, les chenilles ayant atteint un stade de développement trop avancé. Il serait cependant utile que les viticulteurs repèrent les parcelles attaquées, dans lesquelles la seconde génération, qui sera presque exclusivement constituée de Cochylis, pourrait occasionner des dégâts sérieux, aggravés par la Botrytis, dans le cas de conditions climatiques favorables.

De toute manière, cette seconde génération sera tardive et, sauf modification très importante du climat, ne se développera pas avant la première quinzaine d'Août.

....

28

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES - Les températures actuelles, anormalement basses, ont fortement diminué l'activité du carpocapse, dont le risque d'attaque est actuellement très faible.

- dans les vergers des départements de Maine-et-Loire, de la Loire-Atlantique (sauf le Nord), du Sud de la Sarthe et de la Mayenne, le renouvellement de la protection ne se justifie que dans les vergers sensibles au Carpocapse, surtout si cette protection a déjà été renouvelée conformément aux indications du bulletin n° 133 de Juin (renouvellement à la suite des pluies).
- dans les vergers du département de la Vendée, il est inutile de renouveler le traitement conseillé dans le bulletin n° 133 de Juin.
- dans les vergers du Nord des départements de la Loire-Atlantique, de la Sarthe et de la Mayenne, il est inutile d'effectuer un nouveau traitement.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - De nouvelles taches secondaires doivent apparaître durant la seconde quinzaine de Juillet. Dans les vergers où des taches existent et où aucun traitement dirigé contre le Carpocapse ne doit être effectué, il serait souhaitable d'assurer la protection contre les Tavelures.

PSYLLE DU POIRIER - ARAIGNEE ROUGE - PUCERONS -L'activité de ces parasites demeure très faible. Les Psylles doivent continuer d'être surveillés attentivement.

POMMES DE TERRE

MILDIOU - Il est inutile d'intervenir pour le moment.

MAIS

PYRALE - Les cultures de maïs accusent actuellement un retard de végétation d'environ 3 semaines. D'autre part, cette végétation est très irrégulière sur les parcelles.

Les premiers papillons sont apparus vers la mi-Juin, mais ils sont actuellement très peu nombreux, en raison des basses températures.

D'autre part, les populations de Pyrale sont en régression depuis l'année dernière.

Par conséquent, il est totalement inutile d'intervenir actuellement contre cet insecte dans l'ensemble de la Circonscription des Pays de Loire.

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire
PAYS DE LA LOIRE,

G. RIBAULT.

Tirage du 10 JUILLET 1978

....